

10 JANVIER 2018

## SNE et organisations syndicales représentatives poursuivent leurs discussions dans le cadre de la refonte du statut des travailleurs à domicile dans l'édition de livres

La Commission sociale du Syndicat national de l'édition (SNE) a réuni mardi 9 janvier le groupe de travail « Travailleurs à Domicile (TAD) », composé de membres du SNE et des organisations syndicales représentatives, en charge des négociations relatives au statut des TAD dans l'édition de livres<sup>1</sup>.

Cette rencontre a permis des échanges constructifs sur les contours du statut revisité des TAD, en poursuivant l'objectif d'une plus grande sécurisation dans les domaines de la protection sociale complémentaire, de l'assurance chômage et du suivi des rémunérations dans le respect des spécificités des métiers des TAD.

Deux autres réunions de travail ont été programmées courant janvier 2018.

En marge de cette réunion, le groupe de travail TAD a également reçu une délégation de trois membres du collectif des correcteurs précaires, qui avaient appelé à une manifestation ce jour devant le siège du SNE. Cet échange a été l'occasion pour le Collectif d'exposer ses revendications et pour les membres du groupe de travail de prendre le temps de l'écoute avant d'explicitier le contenu et les modalités des négociations en cours.

La valorisation des compétences à travers la formation professionnelle et l'entretien annuel proposé aux TAD, la protection sociale complémentaire, ainsi que les dispositions associées au suivi des rémunérations ont notamment orienté les échanges.

Le SNE, par la voix de ses représentants, a réitéré sa volonté de concrétiser ces avancées dans le cadre d'un constat d'accord avec les organisations syndicales, d'ici à fin février 2018.

### **A propos du Syndicat national de l'édition :**

Le Syndicat national de l'édition (SNE) est l'organe professionnel représentatif des éditeurs. Avec plus de 670 éditeurs adhérents, le syndicat défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Le SNE défend le droit d'auteur, la liberté de publication, le principe de prix unique du livre, la diversité culturelle ; il contribue à la promotion du livre et de la lecture. Il est présidé par Vincent Montagne et dirigé par Pierre Dutilleul.

**Contact :** Véronique Stéphan : [vstephan@sne.fr](mailto:vstephan@sne.fr)

<sup>1</sup> Le groupe de travail TAD est composé de Sébastien Abgrall (Madrigall), Fatima Mezrag (Le Seuil), Stéphane Egloff (Editis), Axelle Chambost (SNE) et Martine Prosper – CFDT, Isabelle Détienne – CFDT, Thierry Renaud – CFDT, Danièle Bouilly – CGT, Laurent Gaboriau – CGT, Pierre Chiesa – FO, Véronique Chanson – CGC, Martine Hansen – CGC. Quatre réunions de ce groupe de travail s'étaient tenues depuis le 4 octobre 2017.